



S3 de LILLE
209 rue Nationale 59000 LILLE
Tél. 03 20 06 77 41 Fax 03 20 06 77 49
Courriel : s3lil@snes.edu

Lille, le 15 septembre 2015

Karine BOULONNE,
Secrétaire académique

A

Monsieur le Recteur de l'académie de Lille
Cité Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59000 LILLE

Monsieur le Recteur,

Un courrier à destination des CPE a été envoyé le Jeudi 3 septembre 2015 par Mme Terryn, IA IPR
vie scolaire annonçant la suppression de la formation décentralisée des CPE.

Cette formation est un moment rare et privilégié pour les échanges disciplinaires théoriques mais
aussi de pratiques et d'outils. Elle permet également d'initier des projets en commun, en lien par
exemple avec le CESC de bassin.

Cette formation décentralisée ne se substituait pas à l'inscription aux offres du PAF spécifiques
selon les besoins des collègues, elle revêt donc un caractère complémentaire et indispensable.

Parallèlement à l'annonce de sa suppression, nous constatons un amoindrissement des formations
ciblées pour la catégorie CPE au sein du PAF, et déplorons le caractère obligatoire de certaines
formations pour les CPE exerçant en collège.

Nous ne comprenons pas que ces journées soient supprimées en totalité au profit des formations
consacrées à la réforme du collège car le contenu de ces journées décentralisées étaient déjà
partiellement institutionnalisé et consacré aux thématiques d'actualité retenus par nos IA-IPR. Les
formations sur la réforme du collège ne peuvent remplacer ce moment.

Nous en demandons le rétablissement afin de pouvoir travailler au mieux dans l'intérêt des élèves.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre profond attachement au Service Public
d'Education nationale.

Pour les commissaires paritaires CPE : Maeva Bismuth et Ludivine Debacq

Karine BOULONNE,
Secrétaire académique.